

Le Rosier rouge s'épanouit

NOUVEAUTÉ

Deux nouvelles résidences, construites par le bailleur social Toit et Joie-Poste Habitat s'implantent rue du Chevalier de la Barre et rejoignent ainsi le site du Rosier Rouge. Elles accueilleront dès la fin de l'année, des étudiants et des jeunes actifs.

En cette rentrée, 127 logements voient le jour, rue du Chevalier de la Barre, entre les communes de Vanves et d'Issy les Moulineaux. Après deux ans de travaux menés par les équipes de Toit et Joie-Poste Habitat, bailleur social, deux nouvelles résidences accueilleront étudiants et jeunes actifs dès la fin de l'année. De petits immeubles blancs de 4 étages agrémentés de bois sur les devantures, environ 20 logements par palier (des T1 à partir de 18 m² pour les étudiants, des T1, T'1 et T2 jusqu'à 46 m² pour les jeunes actifs), de grandes fenêtres, des sols souples qui évoquent le parquet, des machines à laver collectives au rez-de-chaussée, des locaux communs pour boire des

cafés et refaire le monde... « Ces logements sont certifiés habitat et environnement : nous faisons même 10% de mieux que la réglementation », précise le maître d'œuvre M. Pinaud, pour le bureau d'études Betiba.

Construire un projet cohérent

Ces résidences viennent s'intégrer au site du Rosier rouge. La maison hospitalière Le Rosier Rouge a été créée en 1973. Elle héberge des proches de personnes malades résidant loin des patients hospitalisés. « Nous souhaitons construire un projet cohérent pour le Rosier rouge », explique Caroline Klein, directrice développement stratégie de l'association des cités du Secours catholique (ACSC)

qui va gérer les admissions dans les résidences. « L'association a pour mission principale de loger et d'accompagner des personnes vers l'insertion et l'autonomie. Proche des secteurs médical et médico-social, l'ACSC a vu émerger des besoins en termes de logements pour les jeunes professionnels et les étudiants du secteur. Elle a donc souhaité leur proposer des solutions d'hébergements, et pas uniquement pour ce public. » Un local commercial et une crèche sont aussi à venir sur le site. L'ensemble a bénéficié d'un co-financement entre l'Etat, le Conseil régional, le Conseil départemental, l'Etablissement public territorial GPSO, Action Logement et l'ACSC.

Sécurité, tranquillité et salubrité : trois mots d'ordre pour la Ville qui a mis en place une charte engageant les constructeurs.

sur trois axes : la sécurité, c'est-à-dire le cheminement des piétons et les difficultés de circulation induites par les chantiers ; la tranquillité, nous veillons particulièrement au bruit donc au respect des horaires des chantiers, soit 7h30-19h ; et enfin, la salubrité, nous sommes très attentifs au nettoyage de la voirie. »

En complément des actions de Brahim Charifi présent sur le terrain chaque matin, la Ville fait signer aux constructeurs une charte pour limiter au maximum les nuisances susceptibles d'être causées par les chantiers. Ils s'engagent ainsi à respecter les priorités définies par la Ville. « Nous pouvons également nous appuyer sur des riverains sentinelles pour faire remonter des informations concernant des nuisances anormales ou excessives », précise Olivier Bazoche.

En cette rentrée, 127 logements dédiés aux étudiants et aux jeunes actifs voient le jour, rue du Chevalier de la Barre, entre les communes de Vanves et d'Issy les Moulineaux.